

Nous avons pris acte du cahier des charges de l'expérimentation concernant les maisons de naissance et nous nous associons à la FNCGM par ce courrier commun.

Après lecture attentive de l'ensemble des documents fournis,

- en raison des risques majeurs pesant sur la vie de la mère et l'enfant lors de toute naissance, même présumée à bas risque,
- en raison de l'absence sur site de médecin anesthésiste, de médecin gynécologue-obstétricien, de médecin pédiatre, et de l'absence de possibilité de prise en charge immédiate sur le lieu par ces Docteurs en médecine,
- dans le paradoxe des décisions d'Etat de déstructuration de nombre d'équipes de la naissance, néonatalogistes y compris, et de fermeture (pour insuffisance de nombre de naissance et/ou de personnel ne pouvant assurer la sécurité de la mère et l'enfant) de petites structures de maternité qui assuraient à taille humaine les soins de proximité, pour que quelque temps après s'ouvrent dès demain les maisons de naissance où la notion d'équipe médicale exclut les médecins spécialistes de la naissance : gynécologues obstétriciens, anesthésistes et pédiatres.

Le Syndicat National des Gynécologues et Obstétriciens de France s'oppose aux maisons de naissance, et ce dès le stade de l'expérimentation.

Nous souhaitons que dans le compte-rendu final que publiera la HAS, soit stipulée notre opposition à ce type de structures et notre vive inquiétude quant à l'avenir de la santé des enfants à naître. En effet, si la future mère adulte est responsable d'elle-même qu'en est-il du futur nouveau-né ? Qui en porte la responsabilité dans la situation périlleuse de sa naissance ? Un enfant qui naîtrait handicapé en raison d'une absence de structures adaptées à sa naissance pourrait ultérieurement porter plainte contre ses parents et contre ceux qui auraient permis une naissance non conforme aux données actuelles de la science. Il s'agit là de la mise en place expérimentale de l'inégalité de chance dès les premières secondes de vie et le SYNGOF ne la cautionne pas.

Bien cordialement avec dans l'espoir que le bon sens et la responsabilité de chaque vie humaine animent les travaux futurs de la HAS en ce domaine.